

BILAN DE COMPÉTENCES

PUBLIC

Toute personne souhaitant mener un travail de réflexion sur son parcours professionnel et ses perspectives en vue d'une mise en projet.

PRÉ-REQUIS

Tout salarié justifiant d'au moins 5 ans d'activité.

OBJECTIFS

Repérer les compétences du salarié et identifier précisément les actions à mettre en œuvre.

DURÉE

24 heures dont 16 heures en face à face avec le consultant fixées au départ sur une période de 10 à 16 semaines + entretien de suivi à 6 mois.

DÉROULEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT

Accompagnement individuel confidentiel et personnalisé

Une phase préliminaire : (entretien gratuit)

- ◆ Présentation de la structure
- ◆ Présentation du parcours du consultant
- ◆ Information sur les conditions de déroulement du bilan de compétences ainsi que sur les méthodes mises en œuvre

Une phase d'investigation : 5 entretiens

- ◆ Validation des objectifs au regard des attentes
- ◆ Analyse du parcours professionnel

- ◆ Après ce temps nécessaire pour bien définir le cadre, la phase d'investigation démarre :
 - > Identification des compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, des connaissances générales, des potentiels et des désirs
 - > Analyse des motivations et intérêts professionnels et personnels
 - > Passation du questionnaire MBTI
 - > Identification des éléments déclencheurs du processus de changement dans lequel la personne s'inscrit
 - > Repérage des éléments de son expérience transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées

La phase de conclusion : 4 entretiens

- ◆ Réalisation d'un travail de recherche et analyse du marché de l'emploi et repérer des opportunités internes et externes
- ◆ Identification des principales étapes de la mise en œuvre du plan d'action de ce projet
- ◆ Remise de Synthèse écrite + entretien de suivi à 6 mois

FINANCEMENT

- ◆ Par l'Employeur, Individuel, par Pôle Emploi ou par un OPCA (FONGECIF par exemple)
- ◆ Possibilité d'utilisation du CPF

TARIF

- ◆ Prise en charge Entreprise : 2200 € TTC
- ◆ Prise en charge par le CPF : 1890 € TTC
- ◆ Prise en charge Individuelle : 1600 € TTC (paiement en plusieurs mensualités possible)